

Document pour les liens sur le site web/la boutique en ligne :

Article 8.22 : Les produits ne peuvent être retournés que si le produit :

	Valeur minimale des garanties	Tous les produits retournés	Compresseurs AC
Par produit	€ 100,00		€ 150,00
Avec un produit d'une valeur minimale de € 100,00	Pas de valeur minimale		Pas de valeur minimale
Retour des frais de transport et de manutention 0-3 mois après la date de facturation		20% de la valeur, minimum € 12,00 - maximum € 40,00	
Retour des frais de transport et de manutention 3-6 mois après la date de facturation		35% de la valeur minimum € 12,00 - maximum € 40,00	
Après 6 mois à compter de la date de facturation		Impossible	
Frais pour documents manquants ou incomplets		€ 14,50	
Frais d'examen en cas de rejet			Minimum € 85,00
Frais de transport en cas de refus	A la charge de l'acheteur		A la charge de l'acheteur

Article 9.1 La garantie pour les compresseurs de climatisation ne s'applique que si les conditions décrites dans notre boutique en ligne sont remplies :

- a) Le filtre/sécheur, la soupape d'expansion (conduite de fluide contenant le tube d'ouverture, vanne) doivent être remplacés en même temps que le compresseur.
- b) N'utilisez que de l'huile approuvée et de viscosité correcte. L'huile PAG est utilisée pour la plupart des modèles de voitures récents (vérifiez toujours les spécifications de l'équipementier). Une certaine quantité d'huile doit être remplie par l'entrée du compresseur ou le bouchon d'huile.
- c) Rinçage du système, en suivant les procédures générales approuvées.
- d) Inspectez la courroie Multi du compresseur pour vous assurer qu'elle est bien réglée et/ou usée, et réparez-la ou remplacez-la si nécessaire.
- e) Inspectez l'évaporateur, le condenseur, le radiateur et le ventilateur du radiateur pour vous assurer que l'air circule correctement et réparez/remplacez si nécessaire.
- f) Vérifier l'étanchéité du système de climatisation à l'aide d'azote
- g) Pour une inspection correcte, le système doit être maintenu sous un vide de 1 000 microns pendant au moins 45 minutes.
- h) Le système est rempli avec le réfrigérant prescrit (R134a, R-1234yf), la quantité et la viscosité doivent être conformes aux spécifications du véhicules.
- i) Inspectez l'embrayage du ventilateur ou les ventilateurs électriques pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement et réparez-les ou remplacez-les si nécessaire.
- j) Inspectez le circuit électrique de l'embrayage du compresseur pour vérifier que la tension est correcte et réparez-le si nécessaire.
- k) Vérifiez le bon fonctionnement de tous les pressostats du système. Remplacez-les si nécessaire.
- l) L'utilisation de produits anti-fuites annule la garantie.
- m) Toutes les réclamations au titre de la garantie contre les pannes de compresseur doivent être accompagnées de la facture de réparation du capteur de pression du système de climatisation, du filtre/sécheur et de la purge approuvée ou d'une facture prouvant que ces pièces ont bien été changées et que le système a été purgé conformément aux procédures approuvées.
- n) Lorsqu'un compresseur de climatisation est soumis à la garantie, les orifices des conduites doivent être correctement bouchés pour éviter toute fuite d'huile.